

New Brunswick Wildlife Rabies Management Program

The following information is provided to assist in the event that domestic animals or people come across the oral rabies vaccine bait used in New Brunswick's Wildlife Oral Rabies Management Program.

WHAT IS RABIES?

Rabies is a viral disease that is fatal to mammals, including humans. Rabies is found worldwide, and certain wildlife species can carry different rabies strains (e.g. bats, raccoons, skunks and foxes). Signs of rabies in any animal may be drooling, difficulty walking, becoming tame and unafraid of people or becoming very aggressive and attacking people, pets, farm animals or other wildlife. People can get rabies when they are bitten by an infected animal. Signs of rabies in humans initially may start with a headache, fever, lethargy and progress to paralysis, spasms of the throat muscles, convulsions and death. If you should get bit by an animal, seek medical attention immediately.

NEW BRUNSWICK'S WILDLIFE RABIES MANGEMENT PROGRAM

The program involves multiple steps.

Point of infection control response: Within 24-48 hours of receiving a positive rabies result, staff place ORV baits within a 5 km radius of the positive case. ORV baits are placed in areas where raccoons, skunk or fox are likely to find and consume the baits.

Hand baiting: In August, oral rabies baits are placed by hand in residential communities within the targeted areas. ORV baits are placed in spots where raccoons, skunks or fox are likely to find and consume the baits.

Aerial baiting: In October, oral rabies vaccine baits are distributed from a plane over remote portions of the rabies control area to provide a larger targeted area to help prevent rabies moving eastward.

The distribution of the ORV baits is done under a permit issued by the Canadian Food Inspection Agency (CFIA).

WHAT DOES THE ORAL RABIES VACCINE BAIT LOOK LIKE?



Photo courtesy of the Ontario Ministry of Natural
Resources and Forestry



| GNB.CA

Programme de gestion de la rage chez les animaux sauvages du Nouveau-Brunswick

Les renseignements suivants sont fournis dans le but de porter assistance au cas où des animaux domestiques ou des personnes croiseraient un appât contenant le vaccin antirabique oral utilisé dans le cadre du Programme de gestion de la rage chez les animaux sauvages du Nouveau-Brunswick.

QU'EST-CE QUE LA RAGE?

La rage est une maladie virale mortelle qui peut toucher tous les mammifères, y compris les humains. La rage est répandue partout à travers le monde, et certaines espèces sauvages peuvent être porteuses de souches particulières du virus (par exemple, les chauves-souris, les rats laveurs, les mouffettes et les renards). Les animaux porteurs de la rage peuvent saliver, avoir de la difficulté à marcher, être dociles et ne pas avoir peur des humains ou être agressifs et attaquer les humains, les animaux domestiques, les animaux d'élevage ou les autres animaux sauvages. La rage se transmet aux humains par la morsure d'un animal infecté. Les symptômes de la rage chez les humains se manifestent habituellement par des maux de tête, de la fièvre, de la léthargie et, parfois, elle entraîne une paralysie, des spasmes des muscles de la gorge, des convulsions et la mort. Si vous êtes mordu par un animal, consultez immédiatement un médecin.

PROGRAMME DE GESTION DE LA RAGE CHEZ LES ANIMAUX SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le programme comprend plusieurs étapes.

Interventions de contrôle au point d'infection : Dans les 24 à 48 heures suivant la réception d'un cas positif de rage, le personnel place des appâts contenant le vaccin antirabique oral dans un rayon de 5 km du cas relevé. Les appâts sont placés là où les rats laveurs, les mouffettes ou les renards sont plus susceptibles de les trouver et de les consommer.

Appâts placés manuellement : En août, les appâts antirabiques oraux sont placés manuellement dans les communautés résidentielles des régions ciblées. Les appâts sont placés là où les rats laveurs, les mouffettes ou les renards sont plus susceptibles de les trouver et de les consommer.

Largage aérien d'appâts : En octobre, les vaccins sont dispersés par avion dans les régions plus éloignées des zones de contrôle de la rage afin d'atteindre un territoire plus vaste et d'empêcher la rage de se propager vers l'est.

La distribution des appâts contenant le vaccin antirabique oral exige un permis délivré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

New Brunswick Wildlife Rabies Management Program

The oral rabies vaccine bait is an army-green colour packet that has a waxy, fatty coating. Inside the bait is a food grade pouch containing the rabies vaccine (ONRAB®).

Exposure to the bait is not harmful to people or pets. In the unlikely event that a person or a pet comes into direct contact with the vaccine contained within the bait, consulting a doctor or veterinarian, as a precaution, is recommended.

WHAT ARE THE BAIT INGREDIENTS?

The **outer green coating** of the bait:

The bait consists of an edible outer layer. The outer coating is made up of fat, wax, icing sugar, vegetable oil, artificial marshmallow flavouring and dark green food grade dye.

A **food grade pouch** inside the bait:

A clear, thin pouch inside the bait contains the vaccine which is a liquid.

The **rabies vaccine**:

ONRAB® oral rabies vaccine is a recombinant live virus liquid vaccine with approximately 1.8 ±0.1 ml inside a pouch. The vaccine is clear in color and has vaccine stabilizers in its formulation. The oral rabies vaccine is targeted towards vaccinating skunk, fox, and raccoon.

WHAT HAPPENS IF OTHER ANIMALS EAT THE BAIT?

There is no need for concern. If a single animal has eaten many baits, consult a veterinarian. The vaccine is not designed for pets (like dogs and cats) or livestock and will not immunize them. Your pets and livestock must receive an injection from a veterinarian to be vaccinated against rabies.

If your pet eats the bait, they may experience some stomach upset due to the fatty, waxy outside layer of the bait. To help prevent pets from eating baits keep dogs close to home on a leash for two weeks following the first day of aerial baiting in your area.

Programme de gestion de la rage chez les animaux sauvages du Nouveau-Brunswick

À QUOI RESSEMBLE L'APPÂT CONTENANT LE VACCIN ANTIRABIQUE ORAL?



Photo gracieuseté du ministère des Richesses naturelles
et des Forêts de l'Ontario

L'appât contenant le vaccin antirabique oral est un sachet couleur kaki doté d'un revêtement cireux et gras. À l'intérieur de l'appât se trouve une pochette de qualité alimentaire contenant le vaccin antirabique (ONRAB^{MD}).

L'exposition aux appâts ne comporte aucun danger pour la population ou les animaux de compagnie. Dans l'éventualité improbable qu'une personne ou qu'un animal de compagnie entre en contact direct avec le vaccin contenu dans l'appât, il est recommandé de consulter un médecin comme mesure préventive.

QUE SONT LES INGRÉDIENTS DE L'APPÂT?

Le **revêtement externe vert** de l'appât :

L'appât comprend une couche externe comestible. Le revêtement externe est fait de gras, de cire, de sucre glace, d'huile végétale, d'arômes artificiels à la guimauve et d'un colorant alimentaire vert foncé.

La **pochette de qualité alimentaire** à l'intérieur de l'appât :

Une mince pochette transparente à l'intérieur de l'appât contient le vaccin liquide.

New Brunswick Wildlife Rabies Management Program

IF A PERSON SHOULD COME INTO CONTACT WITH BAIT?

If contact is made with the green bait, washing hands with warm soapy water is recommended. If the bait should accidentally break open, immediately wash hands to avoid irritation and avoid touching your face.

For more information, please visit www.gnb.ca/rabies and if you have any questions, please call 506-444-4589.

Thank you,

Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries
Department of Natural Resources
Department of Health



Programme de gestion de la rage chez les animaux sauvages du Nouveau-Brunswick

Le *vaccin antirabique* :

Le vaccin antirabique oral ONRAB^{MD} est un vaccin liquide recombinant à virus vivant, comprenant environ $1,8 \pm 0,1$ ml à l'intérieur d'une pochette. Le vaccin est transparent et sa formule comprend des stabilisants. Le vaccin antirabique oral vise les mouffettes, les renards et les rats laveurs.

QUE SE PASSE-T-IL SI D'AUTRES ANIMAUX MANGENT LES APPÂTS?

Cela ne présente aucun danger. Toutefois, si un même animal mange plusieurs appâts, il serait préférable de consulter un vétérinaire. Le vaccin n'est pas destiné aux animaux domestiques (comme les chiens ou les chats) ou aux animaux d'élevage et ne les immunisera pas. Vos animaux domestiques et vos animaux d'élevage doivent recevoir une injection d'un vétérinaire pour être vaccinés contre la rage.

Si votre animal domestique mange l'appât, il pourrait souffrir de maux de ventre en raison de la couche externe cireuse et grasse de l'appât. Afin d'empêcher vos animaux domestiques de manger les appâts, gardez vos chiens en laisse près de la maison pendant les deux semaines suivant le premier jour de largage aérien d'appâts dans votre secteur.

QUE FAIRE SI UNE PERSONNE ENTRE EN CONTACT AVEC LES APPÂTS?

Si une personne entre en contact avec l'appât vert, il est recommandé de se laver les mains avec de l'eau chaude savonneuse. Si l'appât s'ouvre accidentellement, lavez-vous immédiatement les mains pour éviter toute irritation et ne touchez pas à votre visage.

Pour de plus amples renseignements, consultez l'adresse suivante: www.gnb.ca/rage, et composez le 506-444-4589 si vous avez des questions.

Merci.

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Ministère des Ressources naturelles
Ministère de la Santé

